



Le **Kit Taxi YLEA** est la trousse de premiers secours indispensable pour tout chauffeur de taxi conventionné exerçant en France. Conforme à la convention-cadre nationale du 29/07/2025 (annexe 2) liant les entreprises de taxi à l'assurance maladie, cette trousse permet de répondre aux situations d'urgence pouvant survenir lors d'une course : malaise, petite blessure, coupure ou accident léger.

Compact et facile à ranger dans la boîte à gants ou le coffre, ce kit est composé de dispositifs médicaux certifiés CE. **Indispensable pour réussir l'examen de chauffeur de taxi et le contrôle CPAM.**

Depuis le 1er novembre 2025, la nouvelle convention-cadre nationale taxis (approuvée par l'arrêté du 29 juillet 2025, publié au JO le 8 août 2025) impose à toute entreprise de taxi conventionnée de conserver à bord une trousse de secours conforme à l'annexe 2 de la convention-type.

Composition :

- 1 Ciseaux Jesco YLEA 15 cm.
- 1 Spray à la chlorhexidine 50 ml.
- 5 paquets de Compresses stériles YLEA 10x10 cm (sachet de 5)
- 1 Couverture de survie YLEA.
- 1 Bande de gaze extensible YLEA 4,5 m x 10 cm.
- 2 Clips métallique de fixation pour bandage.
- 3 Sucres en morceaux.
- 2 Sacs vomitoire.
- 1 Paire de gants latex stériles non poudrés (taille 8,5).
- 1 Pansement absorbant 20 x 40 cm.



Kit Taxi YLEA

Référence : 10685

Le non-respect peut entraîner une suspension ou un déconventionnement par la CPAM. Kit conforme à l'intégralité des éléments imposés par la réglementation.

Vous pouvez aussi compléter avec notre **trousse de secours taxi**, si vous souhaitez aller au-delà de l'obligation.



BESOIN D'AIDE ...
CONTACTEZ-NOUS



contact@ylea.eu • www.ylea.eu



Echangez avec nos conseillers par chat
du lundi au vendredi de 8h à 17h45.